

Extrait du registre des délibérations

Titulaires présents de l'Agglomération Pays Basque

AIMÉ Thierry	ETCHEMENDY René
BERARD Marc	EUSTACHE Dany
BERTHET André	IRIART Jean-Pierre
BETAT Sylvie	IRIBARNE Pascal
BURRE-CASSOU Marie-Pierre	ITHURBURUA Daniel
CASCINO Maud	LACARRA Anita
CIER Vianney	LACASSAGNE Alain
DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine	LARRALDE André
DE PAREDES Xavier	LASCUBÉ Grégoire
DELOBEL Marie-Anne	MAILHARIN Jean-Claude
DUHART Agnès	MAUROU Hervé
DULIN Geneviève	MOUESCA Colette
ELGART Xavier	OÇAFRAIN Jean-Marc
ENSALES Philippe	
ETCHEBERRY Jean-Jacques	

Excusés Agglomération Pays Basque

AROSTEGUY Maider	MAGIS Jean-Noël
CAPENDEGUY Santiago	MAZAIN Eric
CARRERE Bruno	PARGADE Isabelle
COURCELLES Gérard	SAINT ESTEVEN Marc
DARRIEUX-JUSON Olivier	THICOIPÉ Xabi
ELGOYEN-HARITCHET Valérie	
ESPILONDO Pierre	
ETCHEBER Peio	
GASTAMBIDE Arño	
GONZALEZ Francis	
GOYTY Xalbat	
HARAN Gilles	
HARGUINDEGUY Jérôme	
HIRIGOYEN Roland	
LASSABE Gilles	

Titulaires présents de la Communauté de Communes du Seignanx

DUBERT Francis	LESTANGUET Jean-Romain
DUFAU Isabelle	PEYNOCHE Gilles

Excusés Communauté de Communes du Seignanx

BELIN Eva
FICHOT Julien

Suppléants présents mandatés par des titulaires

Titulaires excusés	Suppléants désignés
FICHOT Julien	MILAN Bruno
HARAN Gilles	HIRIBARREN Mikel
PARGADE Isabelle	JAUREGUIBERRY Gérard

Procurations de titulaires excusés à des titulaires

Titulaires excusés	Titulaires désignés
ELGOYEN-HARITCHET Valérie	CIER Vianney
ESPILONDO Pierre	BERARD Marc
ETCHEBER Peio	LARRALDE André

Absents : (CAPB) ALDANA-DOUAT Eneko, BERÇAITS Christian, DURRUTY Sylvie, ECHEVERRIA Philippe, IHIDOY Sébastien, KAYSER Mathieu, KEHRIG COTTENÇON Chantal, LABÈGUERIE Marc, LASSERRE Jean-François, SORHUET Vincent, VAQUERO Manuel, ROLLING Eric.

Date d'envoi de la convocation : 16 janvier 2026

Délégués titulaires en exercice : 66

Membres titulaires et suppléants présents : 35

Membres votants (présents ou représentés) : 38

Président de séance : Marc BERARD, Président

Secrétaire de séance : ELGART Xavier

Le conseil syndical s'est réuni à Itxassou (Salle Sanoki) le 29 janvier 2026 à 18h30 et a délibéré sur la question suivante :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire - Transmis au contrôle de légalité le : 04/02/2026

OJ n°2 - Administration Générale : Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025

Rapporteur : Marc BÉRARD, Président

Le procès-verbal du Conseil Syndical du 11 décembre 2025 est soumis aux membres de l'assemblée.

Le Conseil syndical :

➔ PREND ACTE du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025.

Le Président,
Marc BERARD



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire - Transmis au contrôle de légalité le : 04/02/2026